



RCS : TOULON

Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00007

Numéro SIREN : 480 045 152

Nom ou dénomination : A.C.D.E. CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2017 sous le numéro de dépôt 2636

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACDE CONCEPT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 100 RUE DE LA SEYNE SUR MER 83140 SIX FOURS LES PLAGES

Numéro SIRET * 4 8 0 0 4 5 1 5 2 0 0 0 3 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

2636

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 6	3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	072	074		
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086		
	Disponibilités	092	094		
	Charges constatées d'avance *	096	098		
	Total II	110	112		
Total général (I+II)					
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000	8 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		800	800
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		13 310	13 141
	Résultat de l'exercice	136		37 998	31 664
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		60 107	53 606
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164		18 304	6 911
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172		43 792	24 795
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	870	66 132	46 381
REVENUS	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		128 228	78 087
	Total général (I + II + III)	180		188 335	131 692
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS ACDE CONCEPT**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6 | Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5 | Néant | *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214		
			217		218	561 270	555 327
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	14 168	2 738
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	575 438	558 064
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	191 078	160 352
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 3 863 - immobilier)				242	79 730	130 510
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 859		244	4 677	3 944
	Rémunérations du personnel *				250	159 331	143 824
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	73 691	70 906
	Dotations aux amortissements *				254	3 165	2 617
	Dotations aux provisions				256	12 261	10 063
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262	10 095	78
	Total des charges d'exploitation (II)				264	534 027	522 293
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	41 411	35 772
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	532	1 026
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294	4	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }				300	44	1 286
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	3 897	3 847
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	37 998	31 664
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	37 998	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	5 625	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cfs d'associés 247 { écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 }				330	35	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option { Part de loyers dispensés de réintégration) 249 }				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 { Zones franche urbaine (44, octies et octies A) 987 } { Zones de revitalisation de la défense (44, septies) 127 } { Zones de revitalisation rurales (44, quinquies) 138 }				342		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 { Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 } { Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 }				346		
	Divers* ZFA dont (44, quaterdecies) 345 { Investissements outre-mer 344 } { Créance due au report en arrière du déficit 346 }				350	6 161	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	37 497	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	37 497	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACDE CONCEPT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	7 895	442	5 994	444		446	13 888	13 888
	Installations générales, agencements divers	450	13 300	452		454		456	13 300	13 300
	Matériel de transport	460	292	462	17 991	464		466	18 283	18 283
	Autres immobilisations corporelles	470	1 431	472	797	474		476	2 228	2 228
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	22 918	492	24 782	494		496	47 699	47 699
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 208	532	1 611	534		536	6 819	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 005	542	1 330	544		546	3 335	
	Matériel de transport	550	292	552	168	554		556	460	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 431	562	56	564		566	1 487	
TOTAL		570	8 936	572	3 165	574		576	12 101	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACDE CONCEPT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	10 063	652	12 261	654	10 063	656	12 261
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	10 063	682	12 261	684	10 063	686	12 261

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	71 392
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	50 080
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACDE CONCEPT

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	561 270
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	51
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	561 321

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	191 078
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	59 374
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	10 095
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	260 547

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	300 774
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	300 774
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		561 270
Période de référence du 024 01/01/2016 au 160 31/12/2016	186		
Date de cessation			
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		6
dont apprentis	657		2
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		6

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entreprise bénéficie d'un CICE 2016 pour un montant de 4433 euros qui n'a pas fait l'objet d'un préfinancement. Ce crédit d'impôt participe à l'effort d'investissement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	900
Autres créances	1 304
Disponibilités	33
Total	2 237

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 883
Dettes fiscales et sociales	4 468
Total	6 354

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 661
Total	1 661

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 544
Echéances de crédit bail restant à payer (fin du CB le 19/10/2017)	3 218	
Intérêts restant à payer sur emprunt CRCA	326	
Total (1)		3 544
Dont engagements assortis de sûretés réelles		3 544

Engagements reçus

« ACDE CONCEPT »
S.A.S. au capital de 8 000 EUROS
Siège Social : 100 rue de la Seyne sur Mer,
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES
R.C.S. : TOULON – 480 045 152

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 MAI 2017

Nous vous proposons de procéder à l'affectation de résultat suivante :

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 37 998 euros, comme suit :

Bénéfice de l'exercice :	37 998 €
Augmenté du solde du compte « report à nouveau » en instance d'affectation	13 310 €
Pour former un bénéfice distribuable de :	51 308 €
A titre de distribution de dividendes bruts :	31 496 €
soit :	
- dividendes nets de CSG-RDS	20 000 €
- paiement direct des contributions sociales (15,5%)	4 882 €
- prélèvement forfaitaire sur revenus distribués (21 %)	6 614 €
(art. 117 quater CGI)	

Le solde en « Report à nouveau » : 19 812 €

Les associés précisent que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 31 496 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

En outre, compte tenu des dispositions sur les distributions de dividendes, la collectivité des associés prend acte que la société procèdera au paiement direct du prélèvement forfaitaire sur les revenus distribués et des contributions sociales (CSG et RDS) pour le compte des associés avant le 15 juin 2017 auprès de l'administration fiscale.

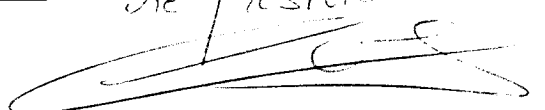
Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices sont rappelées, soit :

- Exercice clos le 31 décembre 2015 : AGO du 30/06/2016 : 31 496 €
- Exercice clos le 31 décembre 2014 : AGO du 30/06/2015 : 31 496 €
- Exercice clos le 31 décembre 2013 : AGO du 03/05/2014 : 15 748 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme : *Certifié Conforme*

Le Président

Le Président


«ACDE CONCEPT»
S.A.S. au capital de 8 000 EUROS
Siège Social : 100 rue de la Seyne-sur-Mer,
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES
R.C.S. : TOULON – 480 045 152

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 561 270 euros, contre 555 327 euros pour l'exercice précédent.

Notre résultat d'exploitation s'élève à 41 411 euros et notre résultat net comptable de l'exercice s'élève à 37 998 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaitons consolider notre présence sur le plan local et améliorer nos résultats tout en proposant des prestations de qualités à des prix compétitifs.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Néant.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

Néant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

RESULTATS - AFFECTATION

TC

Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif :

	<u>Exercice N</u>	<u>Exercice N - 1</u>
Chiffre d'affaires :	561 270 euros	555 327 euros
Montant des traitements et salaires :	159 331 euros	143 824 euros
Montant des cotisations sociales :	73 691 euros	70 906 euros
Effectif salarié moyen :	4	4
Charges d'exploitation de l'exercice :	534 027 euros	522 293 euros
Résultat d'exploitation :	41 411 euros	35 772 euros
Résultat financier :	528 euros	1 026 euros
Résultat exceptionnel :	-44 euros	- 1 286 euros
Impôt sur les sociétés :	3 897 euros	3 847 euros
Résultat net comptable :	37 998 euros	31 664 euros

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 37 998 euros.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 37 998 euros, comme suit :

Bénéfice de l'exercice :	37 998 €
Augmenté du solde du compte « report à nouveau » en instance d'affectation	13 310 €
Pour former un bénéfice distribuable de :	51 308 €
A titre de distribution de dividendes bruts :	31 496 €
soit :	
- dividendes nets de CSG-RDS	20 000 €
- paiement direct des contributions sociales (15,5%)	4 882 €
- prélèvement forfaitaire sur revenus distribués (21 %)	6 614 €
(art. 117 quater CGI)	
Le solde en « Report à nouveau » :	19 812 €

Les associés précisent que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 31 496 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

En outre, compte tenu des dispositions sur les distributions de dividendes, la collectivité des associés prend acte que la société ACDE CONCEPT procèdera au paiement direct du prélèvement forfaitaire sur les revenus distribués et des contributions sociales (CSG et RDS) pour le compte des associés avant le 15 juin 2017 auprès de l'administration fiscale.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices sont rappelées, soit :

- Exercice clos le 31 décembre 2015 : AGO du 30/06/2016 : 31 496 €
- Exercice clos le 31 décembre 2014 : AGO du 30/06/2015 : 31 496 €
- Exercice clos le 31 décembre 2013 : AGO du 03/05/2014 : 15 748 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 0 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 0 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Nous vous demandons de prendre acte qu'il n'y a pas eu au cours de l'exercice écoulé, de nouvelles conventions particulières susceptibles d'être analysées et rapportées.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

EVOLUTION DES PARTICIPATIONS DANS LE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Aucune évolution n'a été enregistrée.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudriez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président

